MÉTIERS DE LA SANTÉ

Je protège mon activité



Dans notre profession, nous passons notre temps à prendre soin de la santé et du bien-être de nos patients.

Quoi de plus normal et de plus passionnant!

Afin d'exercer dans les meilleures conditions, nous devons avoir l'esprit tranquille face à toutes les responsabilités qui nous incombent. Mon assureur Thélem l'a parfaitement compris en construisant avec moi une protection

C'est rassurant pour moi... et pour mes clients.

vraiment sur mesure.

La multirisque professionnelle de Thélem assurances englobe l'ensemble des garanties essentielles à une activité telle que la vôtre.

En fonction de votre situation, et avec l'aide de votre assureur Thélem qui a une vision très pragmatique de votre activité :

- 1. vous faites jouer les curseurs des différentes garanties pour bénéficier d'un niveau d'indemnisation correspondant à vos besoins,
- 2. vous pouvez ensuite compléter votre couverture par des renforts de garanties sur des points spécifiques.



POUR VOTRE ACTIVITÉ, VOICI LES GARANTIES SUR LESQUELLES IL EST IMPORTANT QUE VOUS VOUS ATTARDIEZ...

PROTÉGER VOTRE CABINET, VOS BUREAUX

• Incendie, dégâts des eaux, inondation

Il est important de bien évaluer votre bien pour le garantir à sa juste valeur.

• Vol et vandalisme intérieur

Vol de votre matériel informatique, dégradation de vos locaux.

Votre matériel et vos biens meubles récents seront mieux indemnisés en cas de sinistre.

Reconstitution de vos archives

Prise en charge des frais de reconstitution de vos archives sur supports papier ou numérique.

Les conseils prévention incendie

- Vérifier régulièrement les installations électriques (la réglementation impose un contrôle annuel).
- · Vérifier les extincteurs tous les ans.



Profitez de tarifs préférentiels et d'un service de qualité chez nos partenaires certifiés :

- Desautel (moyens d'extinctions incendie, en particulier le contrôle des extincteurs).
- Delta Security Solutions (solutions de sécurité électronique, en particulier l'anti-intrusion et la télésurveillance).
- Bureau Veritas (contrôles réglementaires, en particulier la vérification des installations électriques).



• Matériels informatiques portables

Ordinateurs portables, tablettes numériques, votre matériel informatique est assuré lors de vos déplacements.

• Bris de machine et dommages électriques aux appareils

Vous êtes indemnisé en cas de surtension, chute, mauvaise utilisation de votre matériel informatique et bureautique ainsi que tout votre matériel professionnel situé dans vos locaux professionnels.



Responsabilité civile d'exploitation, responsabilité civile professionnelle

Vérifiez avec votre assureur Thélem que compte tenu de votre activité, vos responsabilités peuvent être garanties.

Protection juridique

Litige avec un fournisseur, plainte d'un patient : conseils, assistance et prise en charge financière en cas de procédure.



• Frais supplémentaires d'exploitation

Après un incendie, votre cabinet est fermé pendant plusieurs mois. Pendant cette période, vous devez louer un nouveau local pour poursuivre votre activité. Grâce à cette garantie, vos frais financiers supplémentaires sont pris en charge par votre assurance.



Ce n'est pas parce que vous n'êtes jamais malade que vous ne devez pas y penser.

Prévoyance*, santé... personne n'est à l'abri d'un accident ou d'une maladie et des graves conséquences financières qui peuvent en découler aussi bien sur l'activité professionnelle que dans le cadre de la vie privée.

Demandez une étude à votre en assureur Thélem en fonction de votre régime obligatoire.



